



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix neuf, le vendredi dix-huit octobre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 23
Conseillers votants : 32

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Thierry CANIVET, Madame Catherine GIBERT,
Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY,
Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme
Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, M.
Sébastien LECORNU, Mme Juliette ROUILLOUX-
SICRE, Adjoints

Mme Aurélie BLANCHARD , Mme Jeanne DUCLOUX,
Monsieur Yann FRANCOISE, M. Philippe
GUIRAUDON, M. Hervé HERRY, M. Luc
VOCANSON, M. Steve DUMONT, Mme Brigitte
LIDÔME, M. Philippe NGUYEN THANH, Mme Hélène
SEGURA, M. Gabriel SINO, Mme Agnès BRENIER ,
Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Philippe CLERY-MELIN à M. Jérôme GRENIER
Mme Mariemke de ZUTTERE à Mme Jeanne
DUCLOUX
Mme Evelyne HORNAERT à M. Thierry CANIVET
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN
M. Jean-Marie MBELO à M. Alexandre HUAU-
ARMANI
Mme Nathalie ROGER à Monsieur Johan AUVRAY
M. Jean-Claude MARY à Mme Brigitte LIDÔME
Mme Sylvie MALIER à M. Steve DUMONT
M. Henri-Florent COTTE à Mme Agnès BRENIER

Absents :

Mme Marie-Laure HAMMOND
M. Erik ACKERMANN
M. Valentin LAMBERT

Secrétaire de séance : M. VOCANSON

N° 109/2019

Rapporteur : Sébastien LECORNU

OBJET : Dénomination d'une voie communale - Quai Jacques Chirac

Commune de VERNON

Jacques Chirac, né le 29 novembre 1932 à Paris, et mort le 26 septembre 2019, est un homme d'État. 22^e président de la République française, il a exercé deux mandats successifs du 17 mai 1995 au 16 mai 2007. Il fut également à deux reprises Premier ministre (de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988). Après des études au Lycée Louis le Grand, Sciences Po puis l'ENA, Jacques Chirac devient à 30 ans chargé de mission au cabinet du Premier ministre Georges Pompidou.

Il s'engage alors en politique en 1965 et est élu en Corrèze avant d'enchaîner, de 1968 à 1974, divers mandats tantôt en Corrèze (Député UDR, Membre puis Président du Conseil Général), tantôt au gouvernement (Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Ministre de l'Intérieur).

En 1974, il devient Premier ministre avant de démissionner en 1976 et de devenir l'emblématique maire de Paris, réélu de 1977 jusqu'en mai 1995.

Le 17 mai 1995, il devient le 22^{ème} Président de la République. Il est réélu à la présidence en mai 2002, face à l'extrême-droite.

Après trente ans de carrière politique et douze ans de Présidence, il crée la Fondation Jacques Chirac pour le développement durable et le dialogue des cultures, terrain d'un nouvel engagement pour l'avenir du « bien commun ». Passionné d'arts primitifs, il est à l'origine de la création du musée des Arts et Civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, inauguré en 2006, et rebaptisé Musée du quai Branly-Jacques Chirac. Profondément Gaulliste, il reste dans l'Histoire de France comme celui qui a refusé la folle invasion américaine en Irak mais également toute collusion avec l'extrême-droite. Son Appel de Johannesburg en 2002 « Notre maison brûle » restera également dans les annales et pose les premiers jalons de l'action de la France pour l'environnement.

Son décès le 26 septembre 2019 marque la fin d'une page importante de l'histoire de France du 20^{ème} siècle et du début du 21^{ème} siècle.

A ce titre, dans le cadre des aménagements réalisés sur la rive gauche de la Seine entre le pont Clemenceau et la limite communale avec Saint-Marcel, il est proposé de débaptiser les voies dénommées « Quai de Seine » et « Quai Garnuchot » pour adopter la dénomination « Quai Jacques Chirac », Président de la République de 1995 à 2007.

Afin de préserver la mémoire de Charles Garnuchot, né en 1820, constructeur de l'ancien pont de Vernon et Maire de 1875 à 1878, il est proposé de dénommer « Promenade Garnuchot » la voie piétonne et piste cyclable située sous le pont Clemenceau.

Ces propositions ont été formulées avec le concours et l'approbation du Cercle d'Etudes Vernonnais.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des espaces publics,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉNOMME « Quai Jacques Chirac », la voirie et l'espace public aménagé en berge de Seine depuis et comprenant le quai Garnuchot jusqu'à la limite communale avec Saint-Marcel, comme présenté en annexe.
- DÉNOMME « Promenade Garnuchot » la voie piétonne et piste cyclable située sous le pont Clemenceau.

Développement urbain

Dossier non présenté en commission



Délibéré :

Adoptée à l'unanimité des votants (Abstention : M. NGUYEN THANH, Mme SEGURA, M. SINO;)

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Quai Jacques Chirac

